



COMMUNE DE
BLESSY

EXTRAIT N°59/2021
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à 18 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 1^{er} avril 2021, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FURGEROT, Maire.

La séance s'est tenue à huis clos en raison de la crise sanitaire actuelle.

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 14

Présents : Jean-Marc FURGEROT, Jean-Pierre VESTE, Sylvain DANNEL, Stéphane HANON, Bruno HELBERT, Claude BLONDEL, Cécile LIEBART, Caroline LEMAITRE, Philippe CASIEZ

Absents ayant donné procuration : Julien LOEUILLET à Jean-Pierre VESTE, Lydie DEMELIN à Jean-Marc FURGEROT, Martine HARLE à Stéphane HANON, Pierre-Emmanuel LETURGIE à Cécile LIEBART, Pierre CLERY à Philippe CASIEZ

Absent excusé : Virginie CHARPENTIER

Secrétaire de séance : Cécile LIEBART

**OBJET : Demande
d'autorisation
d'exploiter le parc
éolien des 4 mesures
sur le territoire de la
commune de LAIRES
présenté par la société
TOTAL QUADRAN-WP
France 28**

Le Maire présente le projet aux membres du Conseil Municipal, il précise que celui-ci consiste en l'implantation de 3 aérogénérateurs (hauteur totale 136,50 m), puissance unitaire de 3,3 MW et 1 poste de livraison sur le territoire de la commune de LAIRES.

Il précise que ce projet fait l'objet d'une enquête publique d'une durée de 33 jours du 19/04/2021 au 21/05/2021 consultable en mairie de Laïres.

Informe qu'une étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale et le mémoire en réponse de l'exploitant à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de la Région des Hauts-de-France sont insérés au dossier d'enquête publique.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne un avis favorable, par 9 voix pour et 5 voix contre, à la demande formulée par la société TOTAL QUADRAN-WP France 28 d'implanter un parc éolien de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de LAIRES

Fait et délibéré en séance, les susdits jours, mois et an, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture le
08/04/2021
et publication ou notification
du 08/04/2021